



Ce projet est financé par
l'Union européenne



Save the Children

Projet AFIA

“Renforcement des capacités pour une meilleure gestion
de la migration afin de protéger les enfants en mobilité
contre la traite et l’exploitation en Mauritanie”



Sommaire

1 RÉSUMÉ EXECUTIF

- Une culture imprégnée par la mobilité
- La mobilité au sein de l'espace

2 OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Objectif Général
- Objectifs spécifiques
- Résultats attendus

3 METHODOLOGIE

4 LIMITE DES REPONSES

- Les canaux d'information concernant les droits des enfants



RESUME EXECUTIF

Une culture imprégnée par la mobilité

La société mauritanienne dans son ensemble est le résultat historique de mouvements d'immigration, de transhumance et de mouvement perpétuel qui explique ce goût qu'ont les Mauritaniens pour le voyage.

L'Islam cadre et codifie l'ensemble des pratiques sociétales le voyage et la mobilité des personnes ne constituant pas une exception à cette règle.

L'Islam, à travers ses textes sacrés "le coran et la sunna", incite les personnes à voyager, à explorer et découvrir.

Le mot arabe "safar" qui désigne le voyage a pour sens premier le dévoilement, la découverte comme le souligne "Lissan Arab" *

L'analyse du corpus coranique relatif à la mobilité et au voyage nous éclaire sur les différentes raisons du voyage et la place que lui réserve le texte sacré comme révélé par certains versets :

Raison de prendre conscience des expériences d'autrui comme l'évoquent les Versets 137 et 138 de la sourate "Gens d'Oumran" et le verset 44 de la sourate de la "Vache" : Le verset 15 de la sourate "El-Mulk" incite au voyage et au mouvement dans les confins afin d'en tirer profit.

Plusieurs hadiths ou traces rapportés du prophète abondent dans le même sens : «Demander le savoir même en Chine»

"Voyagez, vous allez gagner" Ceci n'exclut pas la protection nécessaire, car on retrouve dans le coran une instruction claire interdisant l'exposition aux dangers : "ne vous exposez pas, de vos propres mains à la perdition"

Quant aux adages, dictons et proverbes relatifs à l'incitation au voyage et à la découverte d'autres lieux, ils traduisent souvent le proverbe africain "Quiconque ira verra; celui qui restera n'aura rien." et on en dénombre plusieurs dans les différentes langues nationales, dont on peut citer:

Chez les Maures

Connaitre des hommes est un trésor et la découverte des territoires est une sécurité, proverbe Maure
"La mobilité est fertile et la stabilité est stérile"

Chez les Peuls

Poussière aux pieds vaut mieux que poussière au derrière.
"Pundi Koy ngal buri Pundi TIAGAL" ;

Il n'y a pas plus sot que celui pour qui le monde est resserré "Bemdô buratâ mo aduna bittani".

Chez les Soninkés

Si le casanier gagne sa vie mieux que l'aventurier, donc l'aventurier est foutu "takhana ga hasso teranaa, abono teraana mmkha".

Celui qui a visité cent villes est mieux que celui qui a étudié cent livres "ibe gada kame debe tera ampasou ibegada came kitabe khara".

Chez les Wolofs

Si tu ne changes pas de place, tu ne peux pas savoir quel endroit est agréable. "Ku dul toxu doo xam fu dëkk neexe"

S'enfuir, s'échapper fait partie du courage "Dàv, rav ci ngôr là bokà".

Si les textes coraniques et les proverbes traditionnels mauritaniens appellent à la culture du voyage, la mobilité peut mener à des expériences diverses.

Elle prend des formes variées à la fois positives et parfois plus compliquées, selon l'itinéraire de chacun(e) mais elle est largement circonscrite au sein des pays limitrophes de l'espace ouest africain.

• La mobilité au sein de l'espace

L'espace ouest africain, par sa position entre l'Afrique du Nord et les zones tropicales, mais également par son ouverture sur l'Atlantique, a toujours été un lieu d'intenses mobilités et de brassage de populations.

Cet espace, auquel appartient la Mauritanie, reste aujourd'hui sujet à d'importants mouvements migratoires, en raison même de la nature des activités économiques dominantes des populations agropastorales et commerciales, mais aussi du fait des politiques de migration peu contraignantes adoptées par la quasi-totalité des Etats après leur indépendance.

* Dictionnaire encyclopédique de la langue arabe

L'arrivée médiatisée, ces dernières années, de pirogues subsahariennes sur les côtes sud de l'Europe a donné à la sous-région l'image d'un espace de transit d'où partiraient ces milliers d'Africains souhaitant rejoindre l'Eldorado européen.

On estime, suivant les évaluations disponibles que près de 3% de la population d'Afrique de l'Ouest, soit près de 9 millions d'individus, est concernée, chaque année, par la mobilité. Or, 90% de ces mouvements sont internes à la sous-région et l'essentiel s'effectue encore entre pays limitrophes, suivant des réseaux de solidarité ethnique et familiale et motivés notamment par les opportunités économiques.

La majorité des migrants ouest-africains ont moins de 40 ans et la tendance actuelle est au «rajeunissement» des mouvements migratoires, les moins de 25 ans constituant 66% de cette population. Les jeunes et enfants sont donc aujourd'hui plus que jamais au cœur de la mobilité.

Si les déplacements d'enfants peuvent correspondre à des actions motivées par des fins légitimes, découlant

de choix volontaires et rationnels de la part des enfants ou de leurs parents, leur mobilité peut les exposer à des risques divers. En effet, elle les rend très vulnérables aux abus, à l'exploitation, à la coercition, à la tromperie et à la violence.

On entend désormais par enfant mobile tout enfant qui, ayant quitté son lieu de vie habituel, vit des transformations de son identité et de ses conditions d'existence. On s'accorde aussi à considérer que la mobilité des enfants désigne les déplacements d'enfants entre différents espaces géographiques et sociaux, ainsi que les expériences vécues par ces enfants au cours de leurs mouvements et séjours en divers lieux de leur parcours.

Conscient de ce phénomène et du manque de données sur celui-ci, Save the Children, en partenariat avec le MASEF, dans le cadre du projet AFIA financé par l'Union européenne (UE), a mené la présente Etude sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques concernant la protection des enfants en mobilité en Mauritanie.

• Objectif Général

L'objectif de cette étude est de cerner les connaissances, les attitudes et les pratiques des personnes au niveau des communautés en matière de protection des enfants en mobilité et d'analyser leurs perceptions concernant la mobilité des enfants et les risques associés afin d'avoir une base de données initiale qui permettra de formuler des recommandations et de développer une stratégie de communication et de sensibilisation avec les acteurs-clés.

• Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques selon la méthodologie quantitative visent à :

Mesurer le niveau d'information et de connaissance des parents, enfants/jeunes et des communautés sur les questions de protection de l'enfant ainsi que sur les risques associés à la mobilité des enfants, notamment concernant les risques d'abus, de traite, d'exploitation et de violences.

Identifier les mécanismes de communication les plus adaptés en fonction des facteurs économiques et socioculturels afin d'informer la communauté des risques de la migration non sécurisée et d'avoir des données de référence qui permettront d'évaluer l'impact de la stratégie de communication mise en place.

Les objectifs spécifiques selon la méthodologie qualitative cherchent à :

Analyser la perception, les attitudes et pratiques (barrières et facilitateurs / motivateurs) des parents, enfants/jeunes et des OCBs sur la mobilité des enfants, leurs vulnérabilités et les risques associés notamment concernant les risques d'abus, de traite, d'exploitation et de violences.

Donner des orientations de la stratégie d'intervention du projet, notamment à travers des stratégies et éléments de communication et des propositions d'activités de communication alternatives pour une mobilisation sociale des communautés et des leaders autour du projet.

• Résultats attendus

Résultat Objectif Spécifique 1 :

Une analyse descriptive des indicateurs sur la zone d'intervention est réalisée.

Le niveau d'information de connaissances et de pratiques des communautés cibles est mesuré en matière de protection des enfants en mobilité. Les attitudes et les pratiques de la population sur la protection des enfants en mobilité sont déterminées. Des données de référence sont recueillies pour permettre d'évaluer l'impact de la stratégie de sensibilisation en place. De plus, des recommandations spécifiques seront émises pour mettre en place une stratégie de communication adaptée selon les résultats identifiés.

Résultat Objectif Spécifique 2 :

L'influence des facteurs socioculturels, économiques, ethniques et religieux augmentant la vulnérabilité des enfants face à la mobilité est mesurée.

Les barrières et facteurs pouvant motiver la mobilité des enfants Mauritaniens sont identifiés. La perception des personnes sur la mobilité des enfants, leurs vulnérabilités et les risques associés est connue.

Les pratiques endogènes communautaires de protection sont connues et valorisées.

L'étude déploie une approche mixte qualitative et quantitative.

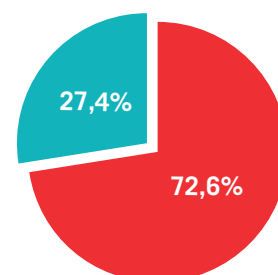
Au-delà de l'analyse documentaire, l'approche qualitative a mis en œuvre l'organisation de 48 focus groups d'environ 50 minutes au sein des communautés avec une moyenne de 10 personnes par focus group, des entretiens avec 16 leaders religieux et 16 leaders coutumiers, des entrevues avec les personnes ressources et 12 Organisations de la Société Civile ainsi que l'observation de 40 enfants en mobilité.

Les données quantitatives de l'enquête ont été analysées à l'aide du Logiciel Statistical Package for Social Sciences (SPSS), Version 22. L'analyse des données qualitatives a permis de dégager les idées maîtresses et les verbatim marquant. Les entretiens avec les leaders, les personnes ressources et les OSC ont fait l'objet d'analyses suivant des grilles de lecture permettant de tirer au clair leurs perceptions et leurs recommandations au sujet de la mobilité des enfants. Les données recueillies auprès des enfants ont été traitées à travers une fiche Excel synthétisant leurs conditions de vie.

L'approche quantitative a touché près de 400 personnes à travers un questionnaire. Soit au total plus de 950 individus interviewés, répartis dans 4 Wilaya:

- ✓ Hodh el Gharbi
- ✓ Gorgol
- ✓ Trarza
- ✓ Nouadhibou.

Répartition des enquêtées selon le groupe d'âge

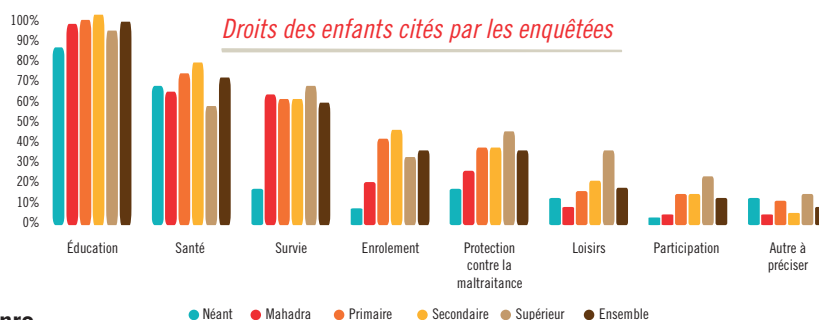


● Moins de 25 ans ● 25 ans et +

• Connaissances des droits des enfants

L'étude fait ressortir un niveau de connaissances des droits des enfants assez faible avec certains éléments assez inquiétants. Les Mutilations Génitales Féminines (MGF), par exemple, sont reconnues par certaines personnes comme une mesure de protection pour les filles.

Cependant, l'étude fait ressortir l'importance de l'éducation. Il s'agit du droit le plus connu par les enquêtés et est cité par plus de 95% des enquêtés, suivi par la santé, citée par près de 70% et la survie, citée par 57% des répondants. La protection contre la maltraitance n'a été citée que par 34% des personnes enquêtées.



Droits des enfants cités par les enquêtés

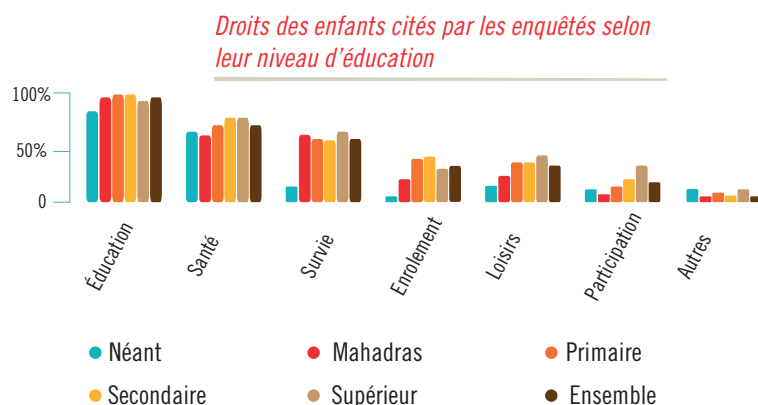
• Répartition des enquêté/es par genre

Répartition des personnes enquêtées selon le sexe

Genre	Pourcentage
Masculin	50,8%
Féminin	49,2%
Total	100,0%

Les droits à la participation et les autres droits sont les moins connus des différents groupes, leurs taux se situant entre 18% et 5%.

Nous pouvons observer une importante variation en fonction du niveau d'éducation.



L'approche qualitative nous permet de différencier deux visions : l'une estime que les parents se doivent de respecter les choix des enfants et que l'octroi d'un degré convenable de liberté à l'enfant est d'une grande importance et l'autre, au contraire, pense que le châtiment corporel de l'enfant est le seul moyen de "dresser" les enfants "lorsque j'étais petit on me frappait, je suis aujourd'hui un homme bien éduqué". Les enfants aujourd'hui ont davantage besoin de châtiments "car ils n'écoutent pas" et la discussion avec eux les "met au-dessus des têtes".

La grande majorité est unanime sur le fait que l'échec éducatif a des conséquences importantes, l'enfant instruit étant plus facile à orienter et à gérer.

«L'enfant dont les mains sont propres peut partager le repas avec les grands». Proverbe Soninké

Connaissances des textes sur les droits des enfants: Seule une minorité des enquêtés (40,2%) dit connaître des textes sur les droits des enfants.

Seulement 11.6% des enquêtés mentionnent la connaissance

de textes du domaine religieux (Coran, Hadith, Charia) relatifs aux droits des enfants. C'est aussi sensiblement les mêmes fréquences pour les textes nationaux (11.4%).

Les textes africains sont cités avec une fréquence très faible (5.3 %) et la Charte Africaine pour les Droits et Bien-Être des Enfants n'est citée que très peu. Par contre, la connaissance des textes internationaux se place relativement en tête, grâce à la CDE, avec une fréquence d'environ 13%.

• Estimations plutôt objectives des connaissances sur la mobilité des enfants

Typologies des enfants en mobilité

Par ces résultats, cette étude vient confirmer l'étude anthropologique menée en 2017 par Save the Children en Mauritanie avec la distinction des différents profils d'enfants en mobilité.

Les enfants de la rue, les orphelins, les enfants en situation d'handicap, les enfants nés hors mariage, les enfants des ménages séparés ainsi que les enfants exploités dans divers métiers pour aider la famille sont considérés comme des enfants en déplacement ou des enfants errants. Certains donnent comme dénominateur commun à tous ces groupes d'enfants le fait d'être issus de milieux pauvres. Comme l'a démontré l'étude anthropologique, la grande majorité de ces enfants sont des garçons.

Pour les participants, "les almoudou" sont des groupes d'enfants envoyés par leurs familles dans des Mahadras en vue d'étudier le coran et les sciences de la religion.

Selon plusieurs membres de focus groups, tous ces enfants sont désignés sous la dénomination globale d'enfants de la rue. Ils y ajoutent les enfants étrangers ou issus d'un parent étranger, essentiellement des Maliens, des Sénégalais, des Ivoiriens.

Extrait des verbatim: Sur le niveau d'éducation

Les leaders religieux estiment que les droits des enfants sont fondamentalement liés à l'enseignement: la mémorisation du Coran, les enseignements de la religion, la pratique de la prière, la sauvegarde de sa santé, de son hygiène, son attitude, sa protection même si cela exige le châtiment corporel afin de s'habituer à prier.

Le Coran et la sunna selon ce que je connais; Nos us et traditions appuient les droits de l'enfant; Il existe des textes des Nations unies;

Certains pensent que la pauvreté est directement responsable de la situation de ces enfants dont les familles les éloignent afin de limiter leurs charges

• Connaissances sur les attentes des enfants en mobilité.

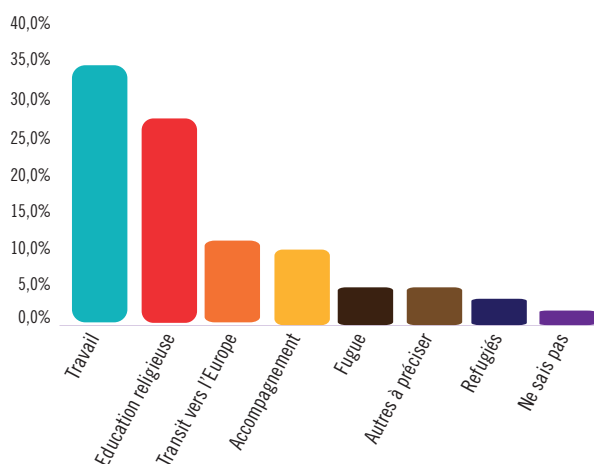
L'objectif premier de la mobilité des enfants est le travail, suivi par l'éducation religieuse; viennent ensuite le transit vers l'Europe et l'accompagnement des parents. Des objectifs comme les fugues et /ou chercher le statut de réfugié, viennent en dernière position.

«J'ai quitté l'école juste parce que mes parents étaient pauvres. Je n'avais personne pour m'aider dans mes études ni pour alléger la charge qu'endossaient mes parents, surtout ma mère... J'ai aussi quitté l'école pour lui venir en aide» Nabou

*«Vu que je suis un garçon, je suis obligé d'aller travailler pour ma famille»,
Djan.*

Extrait étude anthropologique de Save the Children.

Que cherchent les enfants en mobilité?



Nous avons constaté une variation de raisons de la mobilité des enfants, en fonction de la zone

Extrait des verbatim : Qui sont les enfants en déplacement?

Ce sont des enfants privés de leurs droits et qui sont formés par des talibés et des enfants de la rue venant essentiellement de l'intérieur et des pays voisins; Beaucoup parmi eux ne sont pas Mauritaniens, ils sont Maliens, Sénégalais ou Ivoiriens
Beaucoup parmi eux sont sans père ou enfants de veuves.

géographique atteinte. En effet si l'éducation religieuse est de l'ordre de 35 % dans les différentes wilayas, elle est de 13% à Nouadhibou et le motif du travail comme raison de la mobilité quant à lui, affiche un taux nettement plus important.

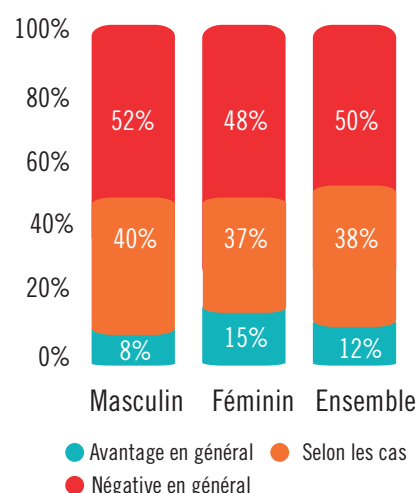
• Existence de problèmes affrontés par les enfants en mobilité

Les problèmes vécus par les enfants en mobilité cités sont en accord avec la connaissance des droits, comme cela a été vu précédemment. Ainsi la négligence est de loin le premier problème cité, qui inclut notamment un manqué de nourriture et des conditions d'habitat adaptées avec la privation de la scolarisation. En revanche, les problèmes liés à la violence physique et au travail non rémunéré sont cités dans une moindre proportion tout comme le harcèlement et les abus sexuels, la servitude, la traite et l'exploitation, qui ne sont quasiment pas cités.

• Comment qualifier la mobilité des enfants?

La moitié des enquêtes qualifie la mobilité des enfants comme négative en général; alors que près de 12 % la considère comme avantageuse en général et plus de 38% pensent que cela dépend des cas. Ce sont curieusement les femmes qui lui accordent plus d'avantages, avec 15%, pour seulement 8% des hommes interrogés, comme le montre le graphique suivant.

Comment les enquêtées en fonction de leur sexe qualifient la mobilité des enfants



RAISONS DE LA MOBILITÉ



«Presque tous mes amis de mon âge travaillaient dans le secteur informel et avaient tout le temps de l'argent sur eux. Cela m'a motivé pour fuguer de chez moi, juste pour travailler»,
Ousmane Baldé.

«Pour vivre il faut de l'argent. Il faut aussi montrer l'exemple devant ses petits frères et petites sœurs. Si on est persuadé qu'après les études on ne va pas trouver du travail, c'est mieux de laisser l'école. La connaissance ne travaille pas, c'est l'argent qui travaille actuellement. Quand j'étudie, il me faut de l'argent, il faut que mes parents aient de l'argent pour m'aider à me remettre bien à l'école. Sinon, moi je n'ai pas d'argent, je pars, je reviens, je pars, je reviens... C'est pour cela j'ai quitté l'école en 2013 et que je suis venu ici à Aioun»,
Sidi Kané.

«Je ne voulais même pas venir, j'ai été forcé par mes parents»,
Moustapha Diallo.

PRÉPARATION DU VOYAGE

«On est partis voir un marabout, on lui a amené un bouc, c'est mon père qui lui a parlé, pas moi. Ainsi, il m'a donné quelque chose dans ma main et m'a dit de l'avalier. Depuis le jour où il m'a donné ça, je n'ai eu aucune maladie, aucun malaise. Rien de mal ne m'est arrivé ici»,
Moussa.

«Avant mon voyage à Boghé je suis partie voir un marabout, qui a formulé des douas pour me protéger. J'ai voyagé un lundi, car le marabout a dit que c'était un bon jour pour voyager»,
Ndeye.

➔ *Extrait de l'étude anthropologique SCES Mauritanie 2018*

• Des effets négatifs de la mobilité des enfants

Les enquêtés qualifiant la mobilité des enfants comme négative lui attribuent plusieurs effets. Ils disent qu'elle entrainera souvent la «déscolarisation» de l'enfant et «l'expose à tous les problèmes». Dans bien des cas, il sera victime de «perte de valeurs» l'entraînant à «la délinquance» ou le rendant «vagabond» et pratiquant «le vol» et le «banditisme». S'il s'agit d'une fille elle peut «tomber enceinte».

Les données qui ressortent de l'analyse des verbatim des focus groups confirment les mêmes problèmes. En effet, Ils considèrent que tous les enfants en déplacement vivent privés de tous leurs droits, à commencer par l'affection, la nourriture et l'habitat ainsi que le recensement et l'obtention de leurs pièces d'état civil, particulièrement pour les enfants étrangers.

• Attitudes des populations face aux enfants en mobilité

Près de la moitié des enquêté/es (47,3%) expriment une affection à l'égard des enfants en mobilité, alors que 10,6% se disent indifférents à leur égard. Les autres expriment des avis mitigés conditionnant leurs avis à diverses raisons liées notamment aux causes de la mobilité des enfants.

• Facteurs motivant l'affection envers l'enfant en mobilité

C'est le jeune âge des enfants en mobilité qui semble leur procurer le plus d'affection de la part des enquêté/es, qu'ils jugent en situation difficile alors que leurs parents et l'Etat devraient les prendre en charge. Leur sexe et leur nationalité ne semblent pas procurer des privilèges importants à ce niveau.

L'impression globale est que la situation des Almoudou est scandaleuse et qu'un terme doit être mis à ce phénomène qui transforme des chercheurs de savoir en bandits de chemin.

• Conduites suggérées à l'égard d'un enfant en mobilité en difficulté

S'agissant de la conduite préconisée par les enquêtés face à un enfant en mobilité rencontrant des difficultés, plus de la moitié (53,7%) jugent qu'il lui faut porter secours, d'autres (14,7%) estiment qu'il faut informer les autorités, ou la société civile (14%) tandis que certains (9,3%) pensent qu'il faut s'en écarter pour ne pas avoir de problèmes.

• Réaction face à un enfant de la famille projetant sa mobilité

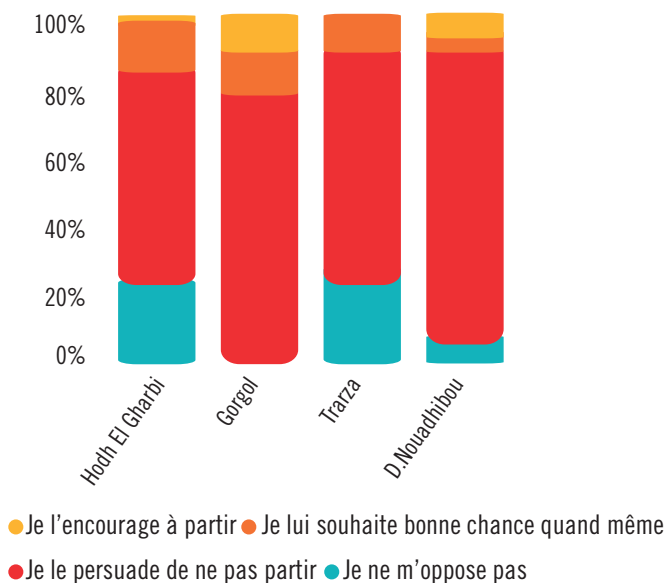
S'agissant des réactions des enquêtés face à un enfant de leur famille qui se prépare pour la mobilité, une grande majorité (68,3%) dit qu'ils les persuaderont de ne pas partir, au moment où 11% déclarent ne pas s'opposer. Certains (5,1%) vont même l'encourager à partir, tandis que 10,8% d'entre eux vont simplement lui souhaiter bonne chance. Les autres (4,5%) sont hésitants et disent vouloir étudier le cas.

Extrait des verbatim: Les dangers qui menacent les enfants

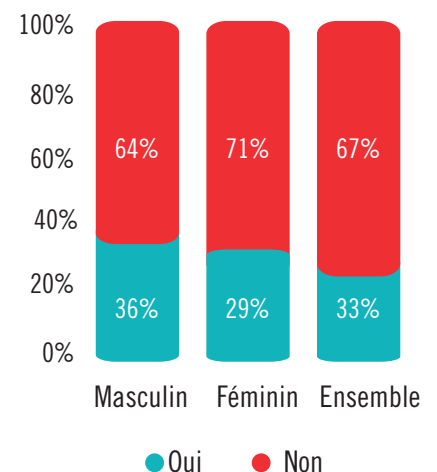
Ils s'exposent aux homicides, aux maladies, aux accidents de route, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux enlèvements; La faim, le froid en hiver et la chaleur en été; Problèmes de santé, d'emprisonnement, problème de résidence carte de résidence; La mendicité des enfants est une chose normale car le marabout ne peut pas prendre en charge les talibés qui sont au niveau de sa Mahadra.

- Quelques différences entre les wilayas sont constatées.

Réaction des enquêtés face à un enfant de leur famille qui se prépare à la mobilité selon la wilaya



Répartition des enquêtés ayant vécu une période de mobilité durant l'enfance

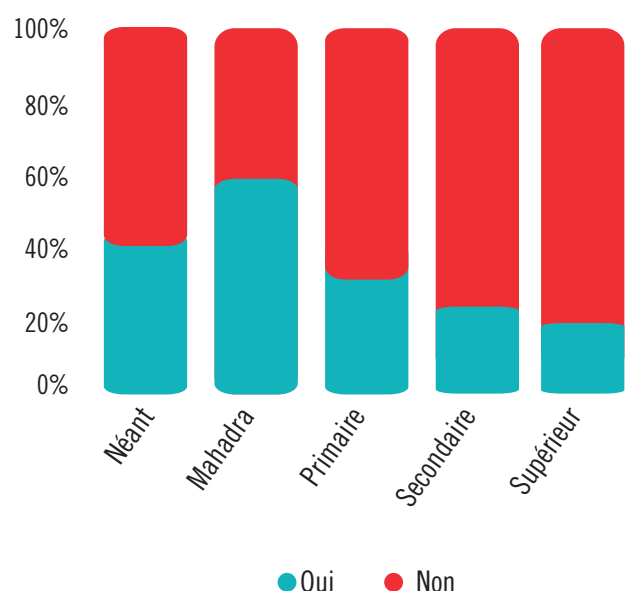


Répartition des enquêtés ayant vécu une période de mobilité durant leur enfance, en fonction du niveau d'éducation

L'attitude de ne pas s'opposer à la mobilité des enfants et même de les encourager se rencontre aussi chez des leaders coutumiers. Un leader coutumier, même conscient des dangers encourus par les enfants, justifie d'une certaine manière l'impossibilité de les retenir par soucis des besoins, notamment familiaux.

• Les expériences des enquêtés et leurs vécus en mobilité

Environ le tiers des enquêtés avait connu durant leur enfance une forme de mobilité en ayant été eux-mêmes séparés de leurs familles. Cette mobilité est bien présente chez les femmes même si elle est moins importante, comme le montre le graphique suivant. La majorité des enfants en mobilité a voyagé quand ils étaient âgés d'une dizaine d'année, à la recherche du savoir dans des conditions dures, loin des parents et sans soutien.



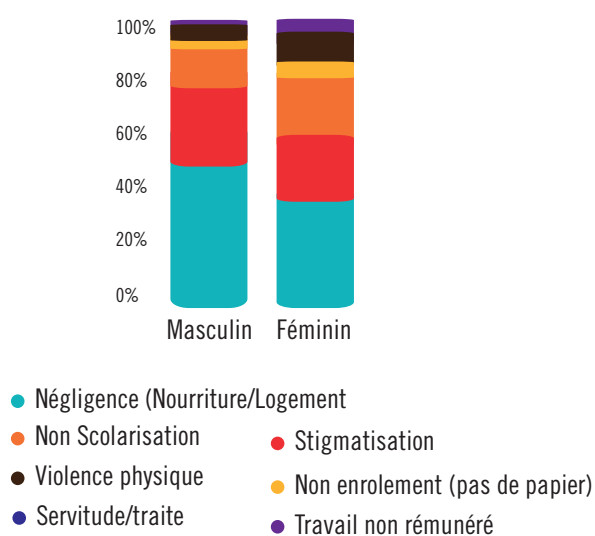
• Problème vécus lors de l'enfance

Les problèmes vécus par les enquêtés durant leur enfance concernent en premier lieu la négligence, suivi de la stigmatisation et de la non scolarisation.

La violence physique, le non enregistrement à la naissance et le manque d'état civil, la servitude et travail non rémunéré sont aussi cités.

Quelques différences des problèmes vécus durant l'enfance des enquêtés sont observées en fonction leur sexe. En effet, la négligence et la stigmatisation toutes deux importantes en général, le sont plus chez les hommes, alors que la non scolarisation l'est chez les femmes. Le travail non rémunéré n'est cité que chez les hommes, alors que la servitude ne l'est que chez les femmes, qui sont aussi le plus victimes de violence physique.

Nature de certains des problèmes auxquels ont été confrontés les enquêtés lors de leur expérience en tant qu'enfant en mobilité



Par contre, certains, lors des focus groups déclarent n'avoir pas trouvé de problèmes dans le déplacement des garçons contrairement aux filles. Le travail du garçon aide la famille et lui procure une expérience professionnelle qui l'aidera dans l'avenir. «J'ai voyagé

quand j'avais 10 ans pour étudier puis à la recherche du travail, je n'ai réussi, donc je suis resté ici»,

• Existence d'enfants actuellement en mobilité dans la famille de l'enquêté

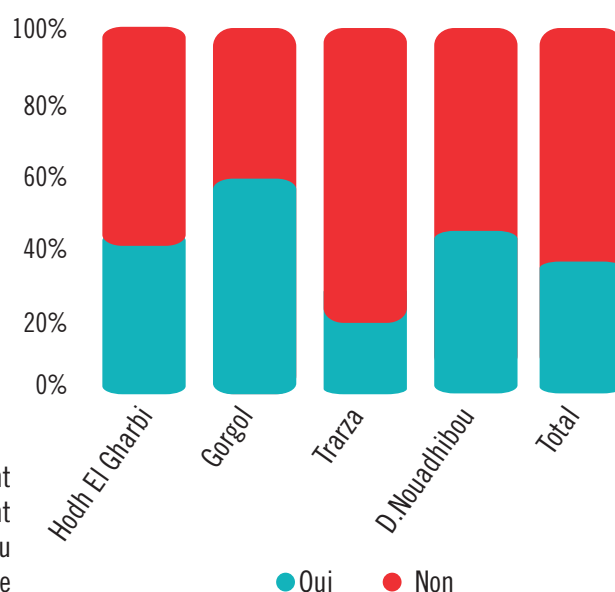
Près du tiers des enquêtés avouent qu'il y a des enfants en mobilité dans leurs familles.

«14 des enfants qui ont témoigné nous ont raconté des mobilités d'autres personnes de leur famille»,
 «Moi je voulais trouver la route pour partir en Algérie et rejoindre mon frère qui est en Italie. Je n'ai pas réussi, donc je suis resté ici»,

Salif. Etude anthropologique Save the Children

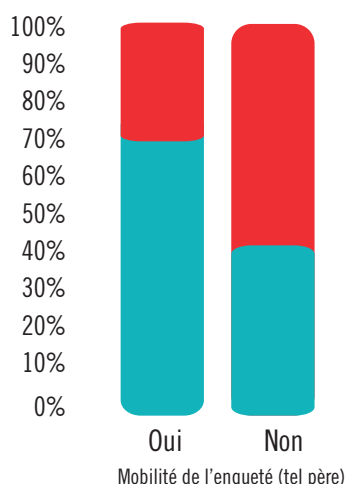
L'analyse montre l'importance de la mobilité au niveau de la wilaya du Gorgol, avec un taux de 50%, suivi de Nouadhibou (35%), alors que le Hodh el Gharbi et le Trarza affichent des taux moins importants.

Mobilité des enfants issus des familles des enquêtés en fonction de leur Wilaya



Notons que les enquêtés ayant connu la mobilité durant leur enfance ont des taux plus importants d'enfants en mobilité au sein de leur famille, comme le montre le graphique suivant. En effet, dans les familles des enquêtés ayant connu la mobilité durant leur enfance, on relève un taux de mobilité des enfants issus de leur famille qui se situe à plus de 68%, alors que ce taux descend à moins de 40% dans les familles des enquêtés n'ayant pas connu de mobilité durant leur enfance.

Mobilité des enfants issus des familles des enquêtés ayant eux-même connus la mobilité



- Mobilité des enfants de la famille de l'enquêté (tel fils...) Non
- Mobilité des enfants de la famille de l'enquêté (tel fils...) Oui

• Raisons de la mobilité actuelle des enfants de la famille

Le travail et l'éducation sont toujours les deux raisons principales de la mobilité des enfants des familles des enquêtés. D'autres raisons, comme l'accompagnement de parents et le transit vers un autre pays, sont citées aussi.

• Travaux occupés par les enfants en mobilité

Les principales occupations des enfants sont les travaux dans des ateliers et garages, les travaux domestiques, ceux de l'élevage et des champs. L'examen des réponses «autres à préciser», qui

représentent 22,7% des enquêtés, concernent la fréquentation de l'école moderne et bien d'autres travaux comme les petits métiers (couture, linge, coiffure, chauffeur, électricien...) et le petit commerce (vente de poisson, de couscous, de cigarettes).

Types de travaux occupés par les enfants en mobilité

Genre	Pourcentage valide
Ateliers (Garages)	42,7
Travaux domestique	29,3
Travaux d'élevages	4,0
Travaux de champs	1,3
Autres à préciser	22,7
Total	100,0%

Si certains considèrent que le travail des enfants est quelque chose de scandaleux, d'autres n'y voient pas de problème, le travail étant considéré comme un honneur. Certains de ces enfants prennent en charge des familles et le danger réside dans leur exposition au banditisme.

• Problèmes des enfants en mobilité constatés

La majorité des enquêtés (54% environ) disent avoir été témoins d'un enfant en mobilité affrontant des problèmes.

La majorité des problèmes pour lesquels les enquêtés étaient témoins se rapportent toujours à la négligence.

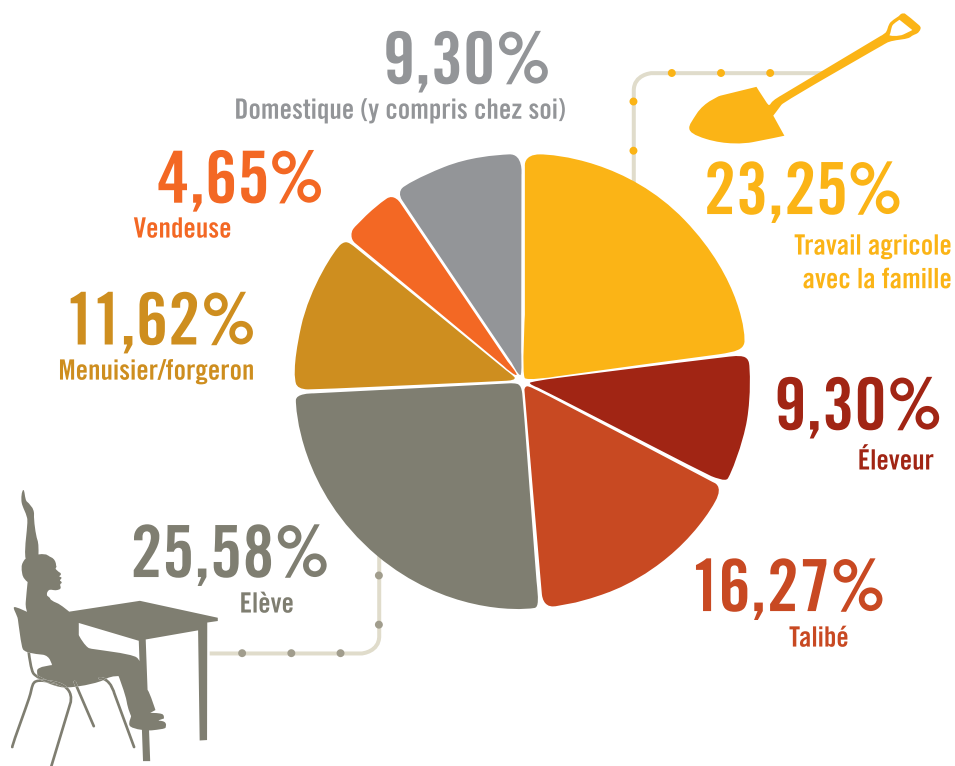
Toutefois, le second problème le plus fréquent est la violence physique, suivi par la stigmatisation et la servitude/traite. Viennent en troisième position la non scolarisation, le non enrôlement et le travail non rémunéré. Enfin, les problèmes de harcèlement/abus sexuels et d'exploitation dans le trafic sont subsidiairement cités.

L'attitude qualifiant la mobilité des enfants comme négative en général n'est que de l'ordre de 40% au sein des illettrés et s'accroît avec le niveau d'éducation pour atteindre près de 70% au sein des enquêtés du niveau d'éducation supérieur.

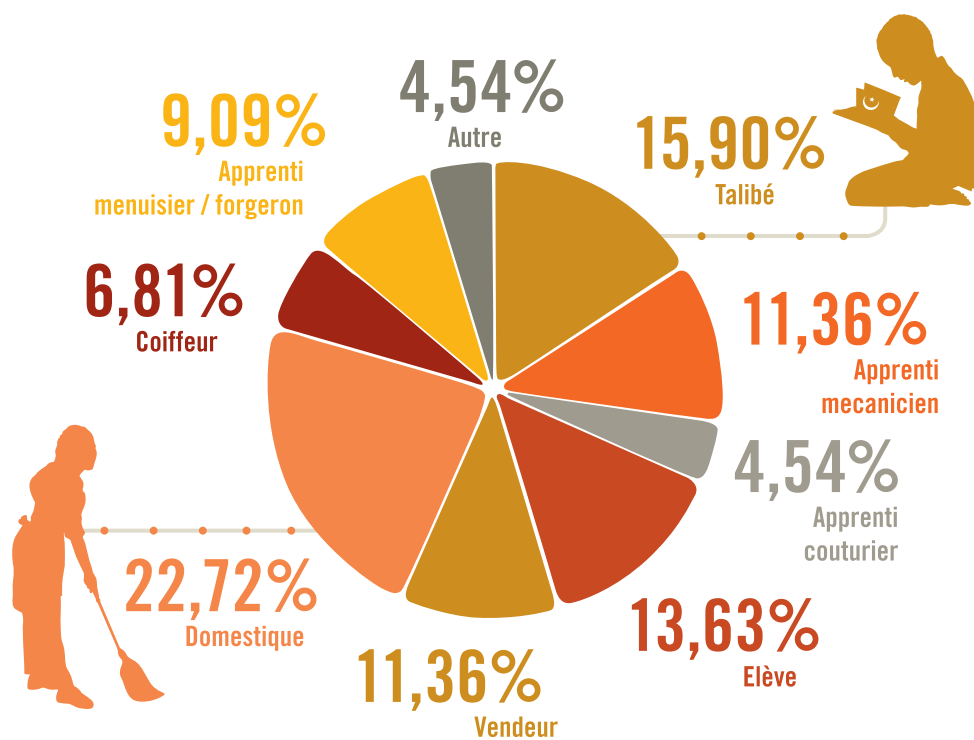
Extrait des verbatim: Sur le travail des enfants

Nous les soninkés, nous formons l'enfant dès son jeune âge sur le travail s'il n'étudie pas ou il refuse d'aller à l'école ; La cause est le manque de religiosité, la matière à occuper les gens, l'enfant devient soit une marchandise ou un instrument ; Ce n'est pas une honte qu'un enfant aide dans la prise en charge de sa famille.

OCCUPATION DANS LE LIEU D'ORIGINE



OCCUPATION DANS LE LIEU DE RÉSIDENCE



➔ Extrait de l'étude anthropologique SCES Mauritanie 2018

Nature des problèmes constatés auxquels font face les enfants en mobilité

Genre	Pourcentage valide
Négligence (Nourriture /Logement)	53,6
Violence physique	15,8
Autre à préciser	9,7
Stigmatisation	7,7
Servitude/Traite	5,1
Non Scolarisation	2,6
Non Enrôlement (pas de papiers ?)	2,0
Travail non rémunéré	1,5
Harcèlement/Abus sexuels	1,0
Exploitation dans le trafic	1,0
Total	100%

Les participants aux focus groups, quant à leurs expériences avec les enfants en déplacement, parlent de témoignages visuels: «un enfant a été pris en flagrant délit de vol et a été châtié par le public». Un autre parle «d'enfant vagabond dont la tête est remplie de plaies, souffrant de douleurs et jeté devant l'hôpital de la ville»; «les enfants deviennent une marchandise».

• Réactions adoptées face à cet enfant en difficulté

La grande majorité (84,1%) des personnes présentes au moment des problèmes subis par les enfants en mobilité leur portent secours. Seule une faible minorité (4,5%) s'en écarte pour ne pas avoir de problèmes, d'autres informent les autorités (3%) ou les membres de la société civile (1,5%).

Concernant le soutien avancé à ces enfants, les enquêtés soulèvent l'absence de l'Etat. Dans de rares cas, certains organismes et bienfaiteurs donnent une assistance qu'on détourne et qui n'arrive pas à destination; elle part dans les poches des forts.

Il est difficile de porter une assistance car ce groupe est constitué d'individus non encadrés, que ce soit dans des organisations ou dans des centres. Par conséquent, «ce qu'on leur offre ne dépasse pas un repas ou une gorgée d'eau ou un peu d'argent».

• Risques présents de la mobilité des enfants comparés à ceux du passé

Concernant la comparaison entre les dangers du déplacement dans le passé et le présent, dans les focus groups, quasiment tous les participants s'accordent à dire que dans le passé il n'y avait pas de dangers à signaler compte tenu de la taille réduite de la population et de la rareté du crime. Le déplacement était alors une faveur. Aujourd'hui avec l'immigration clandestine et la prévalence du crime et du terrorisme, les gens ont changé de comportements.

Au plan quantitatif, la grande majorité (73%) des enquêtés, indépendamment de leur sexe, de leurs vécus et même de leur niveau scolaire, estime par ailleurs que la mobilité des enfants est plus risquée qu'auparavant, alors que près de 19% des enquêtés la croient moins risquée, contre 8% qui la considèrent comme inchangée.

Les personnes ressources regrettent le peu de soutien offert à ces enfants en mobilité, constatant qu'aucune prise en charge n'est effective dans plusieurs zones des wilayas. Ils mentionnent la présence dans certaines villes des antennes CPISE (Centre de Protection et d'Insertion Sociale des Enfants) qui accueillent des enfants, dont les filles pauvres ou orphelines, et les aident ; mais le nombre d'enfants pris en charge est très limité. L'existence du programme de protection soutenu notamment par l'UNICEF est évoquée, avec une mention de son rôle dans l'enregistrement des enfants à l'état civil et pour leur accès à l'éducation, ainsi que le soutien apporté à leurs parents. L'existence d'une table régionale et d'un comité régional pour la protection des enfants sous la tutelle des autorités municipales et régionales soutenues par Save the Children, est aussi citée.

Pour soutenir l'éducation des enfants dans certaines wilayas, les programmes villageois embryonnaires sont également cités. Ils soulignent les efforts des organisations nationales, des associations des migrants et des centres qui offrent des programmes qui contribuent à résoudre les problèmes des enfants dans certaines villes. Mis à part les efforts des ONGs nationales, des ONGs internationales (comme Save the Children, Médicos del Mundo, Caritas ou Terre des Hommes/Lausane par exemple) qui développent des programmes en faveur des enfants vulnérables, peu d'initiatives sont entreprises pour venir en aide à ces enfants en mobilité.

De plus, les programmes de plusieurs de ces ONG ne couvrent que des activités de sensibilisation n'intégrant pas de prise en charge.

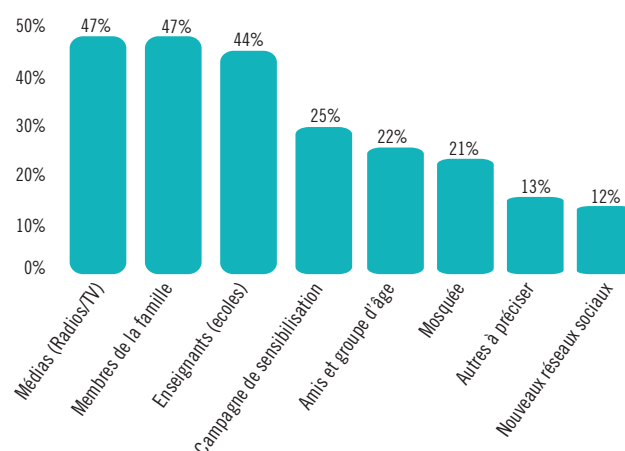
• Les canaux d'information concernant les droits des enfants

Si certains jeunes mentionnent qu'ils ont pris connaissance des droits des enfants dans les livres de la

charia, via certaines expériences de vie et les traditions avec lesquelles leurs parents les traitent, la majorité d'entre eux cite les réseaux sociaux, les médias de masse, la société civile et l'internet comme canaux d'informations sur le sujet.

Pour l'ensemble des enquêtés au niveau quantitatif, les trois premiers canaux de communication que sont les médias, les membres de la famille et les enseignants (école) se situent en tête. Le second groupe de canaux de communication sur les droits des enfants le plus cité est composé des campagnes de sensibilisation, d'amis et de pairs du même âge ainsi que des mosquées. Les nouveaux réseaux de communication et autres canaux occupent la dernière place en termes d'importance d'informations au plan général, comme le montre le graphique suivant.

A travers quels canaux les informations sur les droits des enfants sont obtenues par les enquêtés



Groupe participants	Contraintes/ résistances	Eléments de communication	Support/Canal
Les personnes ressources, /les juristes décideurs / partenaires /	Peu de données fiables sur les enfants en mobilité et les dangers qu'ils vivent (avec possibilité de désinformation).	Collecter et partager de données fiables sur la situation des enfants en mobilité; Consolider et enrichir les données sur les enfants en mobilité et les déficits en respect de droits.	Les personnes ressources, les juristes décideurs, partenaires
Les décideurs politiques et professionnels	Concentrent davantage leurs efforts sur l'éducation et la santé en général et négligent la protection des enfants.	Le droit à la protection est fondamental pour tous les enfants; La protection des enfants en mobilité nécessite des mesures spéciales en leur faveur à tous les niveaux.	Plaidoyer, débats, déclarations politiques, RS
Les leaders coutumiers	N'interviennent pas en faveur de l'amélioration des conditions des enfants en mobilité en raison du poids de valeurs traditionnelles.	Veiller à la protection des enfants en mobilité contre toutes les formes d'exploitation; Certaines valeurs traditionnelles en éducation des enfants sont incompatibles avec les normes et exigences del vie contemporaine	Discutions, rencontres, dîner-débat, sermons du vendredi, SMS, RS
les leaders religieux	Leur attachement aux modes d'éducation et de socialisation traditionnels malgré leurs connaissances des dangers qu'ils engendrent aux enfants en mobilité dans le milieu urbain.	La réforme des modes et conditions d'éducation est une nécessité pour garantir la protection optimale des enfants en mobilité; La protection des enfants en mobilité est un devoir des leaders religieux – qui sont des acteurs clés du système de protection de l'enfant.	Séminaires, Rencontres, prêches de vendredi, débats, Fatwa, SMS, RS
Les OCB	Limite des stratégies de communication, faible échange et coordination en faveur de la protection des enfants en mobilité.	Contribuer au changement de comportement en faveur de la protection des enfants en mobilité; Vulgariser les informations relatives au système de protection en faveur des enfants en mobilité.	Tables rondes, rencontres, réunions, supports éducationnels, RS
Les médias nationaux et régionaux	Faible intérêt à la situation des enfants en mobilité.	Eclairer l'opinion publique sur la situation des enfants en mobilité et leurs besoins en protection.	Formation, débats, correspondances, articles de presse, dépêches, RS
Hommes, femmes et parents	Désintéressement à la protection des enfants en mobilité; Conformité aux us et coutumes en éducation et socialisation.	Insister sur le rôle primordial des parents, hommes et femmes sur la protection des enfants en mobilité; Promouvoir la solidarité familiale en faveur des enfants vivant des formes de mobilité.	Causeries, séances éducatives, porte à porte, meeting, supports éducationnels, sketches, émissions Radio /TV, RS
Jeunes	Faible apport à la protection des enfants en mobilité.	Vulgariser les droits humains des enfants en mobilité; Sensibiliser les parents sur les dangers qu'affrontent les enfants en mobilité. Orienter les enfants en mobilité aux services de protection et de base disponibles.	Séances éducatives, supports éducationnels, rencontres, sketch, théâtre, films; BD, RS
Enfants	Manque de conscience des dangers de la mobilité; faibles connaissances des services de protection de l'enfant et des services de base disponibles.	Adoption de règles d'hygiène élémentaire; S'informer sur les dangers entourant la mobilité à risques; S'informer et contacter les services de protection et de base disponibles en cas de besoin.	Séances éducatives, supports éducationnels, sketches, films, BD

Projet AFIA



«Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Save the Children et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne

«La reproduction d'extraits est autorisée sans formalité pour des raisons non-commerciales (enseignement, formation, médias), à condition que les noms de l'étude CAP (Connaissances Attitudes et Pratiques) et de son commanditaire, Save the Children-Espagne en Mauritanie, soient cités avec exactitude.»



Save the Children

Ce projet est financé par l'Union européenne

Ce projet est mis en oeuvre par Save the Children